

FORMULE 74.8

Loi sur les tribunaux judiciaires

AFFIDAVIT DE PASSATION D'UN TESTAMENT OU D'UN CODICILLE

ONTARIO

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

Passation du testament ou du codicille de

_____ ,
(inscrire le nom)

AFFIDAVIT

Je soussigné(e), _____ ,
(inscrire le nom)

domicilié(e) à _____ ,
*(inscrire la cité ou la ville et le comté ou le district, la municipalité régionale ou de
communauté urbaine du domicile)*

déclare sous serment/affirme solennellement ce qui suit :

1. Le _____ , j'étais présent(e) et j'ai vu
(date)

_____ , passer le document coté comme
(inscrire le nom)

pièce «A» et joint au présent affidavit.

2. _____ a passé le document en
(inscrire le nom)

ma présence et en celle de

_____ .
*(inscrire le nom de l'autre témoin ainsi que la cité ou la ville et le comté ou le district, la municipalité
régionale ou de communauté urbaine de son domicile)*

Nous étions tous (toutes) deux simultanément présent(e)s et avons, en présence du testateur, signé le document à titre de témoins instrumentaires.

Déclaré sous serment/affirmé
solennellement devant moi dans le(la) _____

de _____

situé(e) dans le(la) _____

de(du) _____

le _____ jour de _____ 20 _____

commissaire aux affidavits (ou la personne autorisée)

REMARQUE : Si le testateur était aveugle ou a inscrit sa marque en guise de signature, ajouter la disposition suivante :

AVERTISSEMENT : Un bénéficiaire ou le conjoint d'un bénéficiaire ne devrait pas être témoin.

3. Avant sa passation, le document a été lu au testateur, qui (était aveugle) (a inscrit sa marque en guise de signature). Le testateur a semblé en comprendre la teneur.